RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

O-CSL TRIBUNAL ADMINISTRATIF

-> VH

copie HB

56, Avenue de St Cloud 13 SEP. 2021

XD ? E21000066 / 78

78011 Versailles Téléphone: 01.39.20.54.00

Télécopie: 01.39.20.54.87

DE VERSAILLES

Greffe ouvert du lundi au jeudi de 9h à 16h30 et de 9h à 16h le vendreidi Monsieur le Président

Versailles, le 08/09/2021

SIARCE 58-60 rue Fernand Laguide

91100 CORBEIL-ESSONNE CEDEX

Dossier n°: E21000066 / 78 (à rappeler dans toutes correspondances)

COMMUNICATION DECISION DESIGNATION COMMISSAIRE ENQUETEUR

Objet : zonage d'assainissement des eaux usées et des eaux pluviales sur le territoire de cinq communes de la Moyenne Vallée de l'Essonne, Boigneville, Buno-Bonnevaux, Gironville-sur-Essonne, Maisse et Prunay-sur-Essonne

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous adresser, ci-joint, une copie de la décision par laquelle le président du tribunal a désigné Monsieur Yves BOURLAT, INGENIEUR (en retraite), demeurant Place Kempen, ORSAY (91400) (tel: 01/64/46/09/31; portable: 06/85/76/79/82) en qualité de commissaire enquêteur en vue de procéder à l'enquête publique citée en objet.

Je vous rappelle qu'en application de l'article R. 123-9 du code de l'environnement, vous devez consulter le commissaire enquêteur avant de fixer les lieux, jours et heures où celui-ci se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations.

Enfin, vous voudrez bien me transmettre une copie de l'arrêté d'ouverture d'enquête dès que celui-ci aura été pris.

Je vous prie de bien vouloir recevoir, Monsieur le Président, l'assurance de ma considération distinguée.

> Le greffier en chef. ou par délégation,

Pour la greffière en chef, La greffière adjointe,

Isabelle ALBY

TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE VERSAILLES

56, Avenue de St Cloud 78011 Versailles Téléphone : 01.39.20.54.00 Télécopie : 01.39.20.54.87

Greffe ouvert du lundi au jeudi de 9h à 16h30 et de 9h à 16h le vendredi

E21000066 / 78

Monsieur le Président SIARCE 58-60 rue Fernand Laguide 91100 CORBEIL-ESSONNE CEDEX

<u>Dossier n</u>°: E21000066 / 78 (à rappeler dans toutes correspondances)

COMMUNICATION DECISION DESIGNATION COMMISSAIRE ENQUETEUR

<u>Objet</u>: zonage d'assainissement des eaux usées et des eaux pluviales sur le territoire de cinq communes de la Moyenne Vallée de l'Essonne, Boigneville, Buno-Bonnevaux, Gironville-sur-Essonne, Maisse et Prunay-sur-Essonne

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous adresser, ci-joint, une copie de la décision par laquelle le président du tribunal a désigné Monsieur Yves BOURLAT, INGENIEUR (en retraite), demeurant Place Kempen, ORSAY (91400)MISSAIRE en qualité de commissaire enquêteur.

Je vous prie de bien vouloir recevoir, Monsieur le Président, l'assurance de ma considération distinguée.

Le greffier en chef, ou par délégation,

Pour la greffière en chef, La greffière adjointe,

Isabelle ALBY

WINUTE

DECISION DU

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE VERSAILLES

7 septembre 2021

N° E21000066 /78

LE PRÉSIDENT DU TRIBUNAL ADMINISTRATIF

Décision désignation commissaire

CODE: type n° 3

Vu enregistrée le 31 août 2021, la lettre par laquelle le président de la SIARCE demande la désignation d'un commissaire enquêteur en vue de procéder à une enquête publique ayant pour objet :

zonage d'assainissement des eaux usées et des eaux pluviales sur le territoire de cinq communes de la Moyenne Vallée de l'Essonne, Boigneville, Buno-Bonnevaux, Gironville-sur-Essonne, Maisse et Prunay-sur-Essonne;

Vu le code de l'environnement :

Vu le code de l'urbanisme ;

Vu les listes départementales d'aptitude aux fonctions de commissaire enquêteur établies au titre de l'année 2021 ;

DECIDE

- ARTICLE 1 : M Yves BOURLAT est désigné en qualité de commissaire enquêteur pour l'enquête publique mentionnée ci-dessus.
- ARTICLE 2 : Pour les besoins de l'enquête publique, le commissaire enquêteur est autorisé à utiliser son véhicule, sous réserve de satisfaire aux conditions prévues en matière d'assurance, par la législation en vigueur.
- ARTICLE 3: La présente décision sera notifiée au président de la SIARCE et à M. Yves BOURLAT.

Fait à Versailles, le 7 septembre 2021.

La Présider

Jenny GRANI